



MOBILITÉ DES JEUNES SANS DIPLÔME ET POLITIQUE PUBLIQUE

Gérard Boudesseul - Patrice Caro – Agnès Checcaglini – Arnaud Lepetit
Céreq-ESO-Caen- UMR-6590

Communication colloque « Territoires et décrochages scolaires » TEDS
Nantes, 30 & 31 mai, 1^{er} juin 2018

■ ■ ■ ■ ■ • Les territoires des 15-24 ans sans diplôme ?

- La répartition des jeunes non scolarisés et non diplômés n'est pas homogène sur le territoire de la France métropolitaine, mais plusieurs territoires se distinguent :
 - Les territoires où sont concentrés **les effectifs les plus importants** de jeunes sans diplôme
 - Les territoires où sont concentrés **les risques les plus importants d'être sans diplôme** pour les 15-24 ans qui y résident
 - Les territoires où sont concentrés **les risques les plus importants de quitter le système scolaire sans formation** pour les jeunes qui y résident
- Le fait que ces territoires ne coïncident pas toujours les uns avec les autres nous invite à examiner la mobilité des jeunes sans diplôme

■ ■ ■ ■ ■ • La mobilité des 15-24 ans sans diplôme ?

- La répartition des jeunes non scolarisés et non diplômés n'est pas figée : les jeunes non scolarisés et non diplômés sont mobiles et ne s'accumulent pas systématiquement dans les territoires où ils quittent le plus fréquemment le système scolaire.
- Confrontation de la répartition géographique des proportions de jeunes signalés annuellement (SIEI) en situation de décrochage scolaire avec celle des proportions de jeunes de 15-24 ans non diplômés parmi les jeunes non scolarisés (INSEE, RP 2014) met en évidence que les phénomènes de métropolisation concernent aussi les jeunes décrocheurs.
- Un affinement suivant le Zonage en aires urbaines (ZAU) montre ainsi un départ des jeunes des plus petits pôles et des zones rurales sous faible influence urbaine vers les plus grandes aires urbaines.

■ ■ ■ ■ ■ • Où vivent les 15-24 ans ? Et les 15-24 ans sans diplôme ?

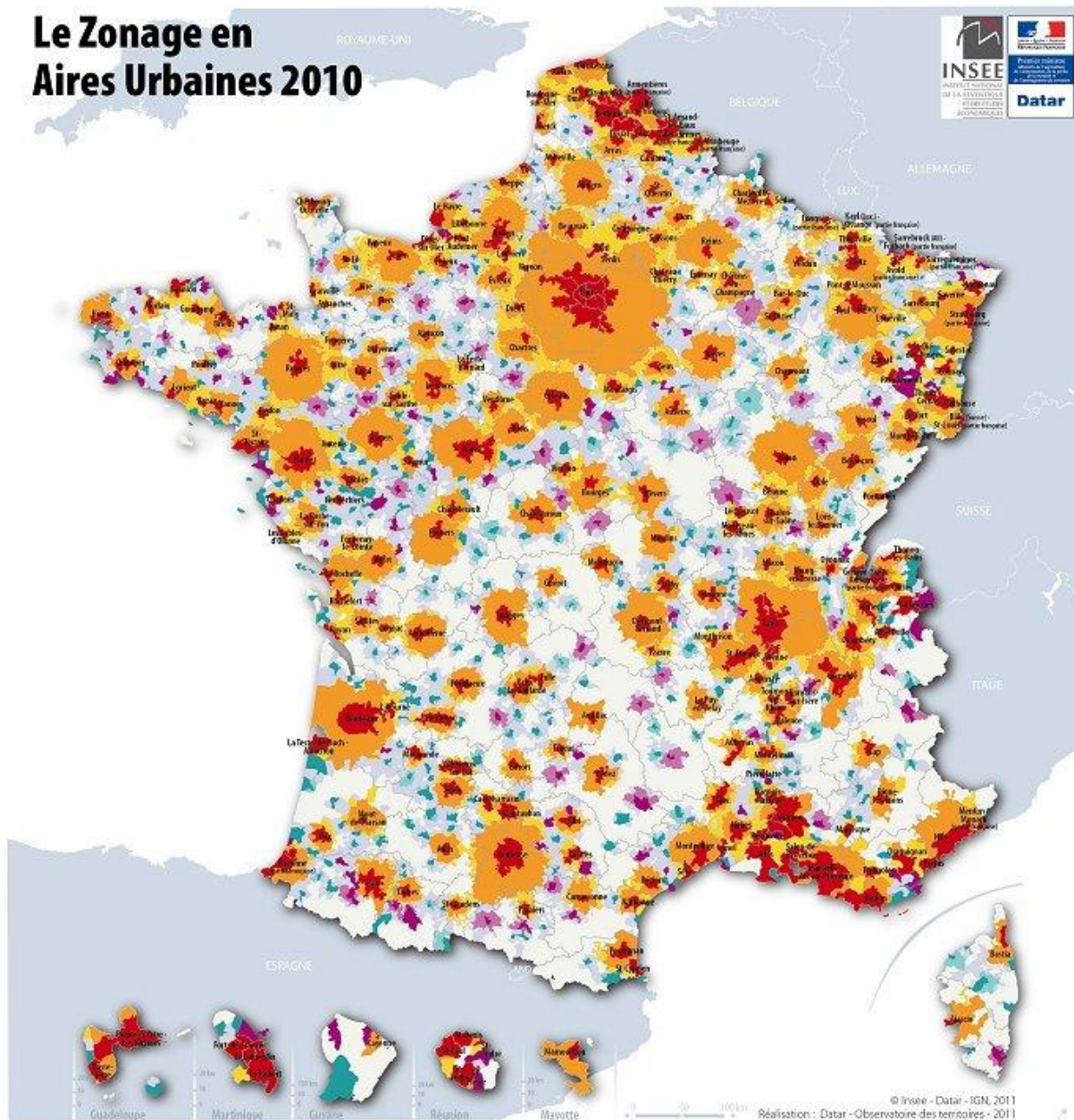
Répartition des jeunes de 15-24 ans selon les espaces urbains

	ensemble des 15-24 ans	jeunes en situation de décrochage	jeunes 15-24 ans non scolarisés non diplômés
Paris Lyon Marseille	3%	2,6%	2,3%
Espace des grandes aires urbaines	86%	83,3%	84,0%
Espace des autres aires urbaines	6%	7,9%	8,3%
Espace périurbain	20%	21,5%	18,2%
Espace hors aires urbaines	7%	8,8%	7,7%

Sources : Insee RP2014, MEN SIEI 2016 , calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

Le Zonage en Aires Urbaines 2010

ROYAUME UNI



ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

Grandes aires urbaines

- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

ESPACE DES AUTRES AIRES

Aires moyennes

- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes

Petites aires

- Petits pôles - 873 communes
- Couronnes des petits pôles - 587 communes

AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

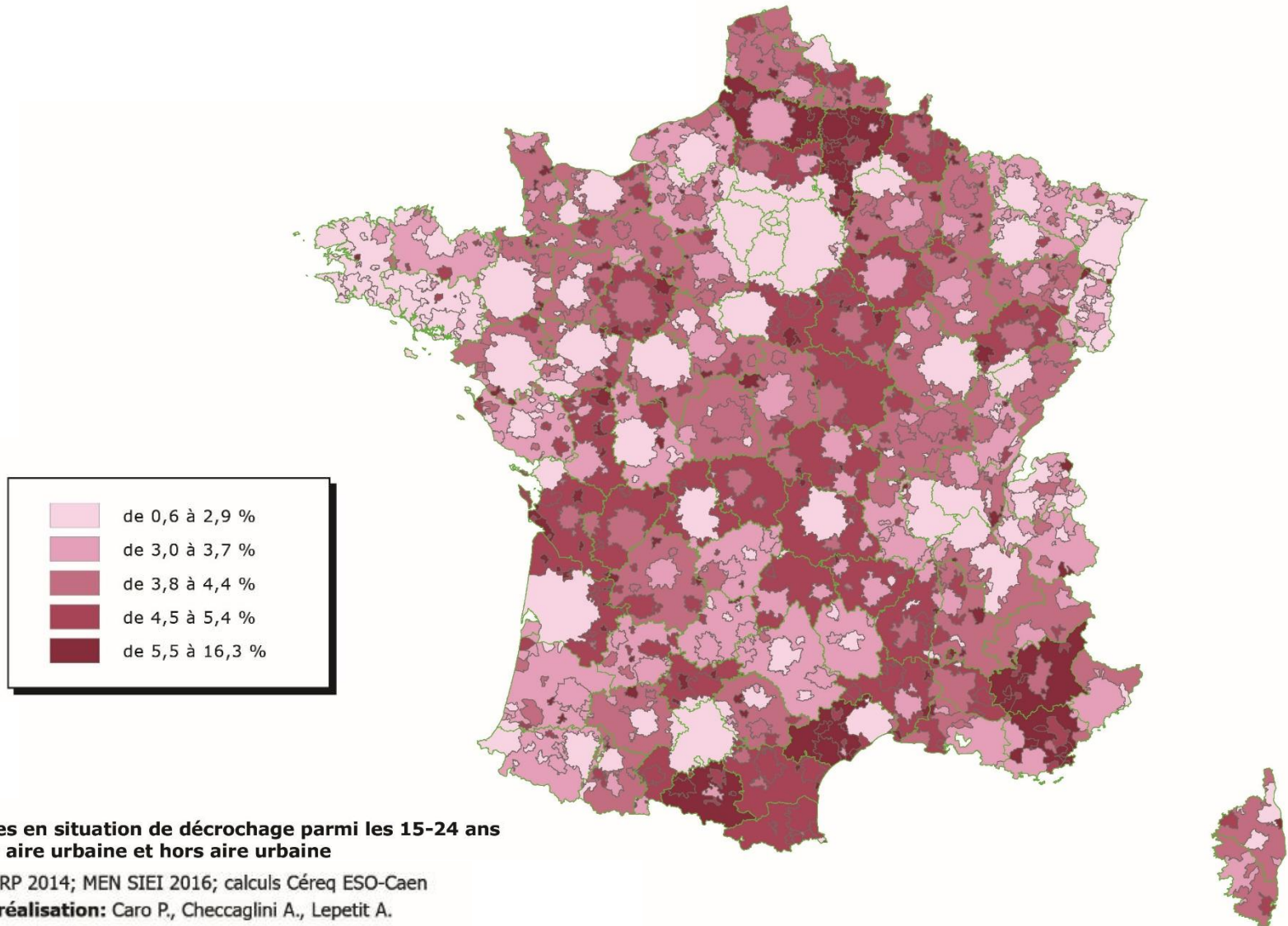
COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES



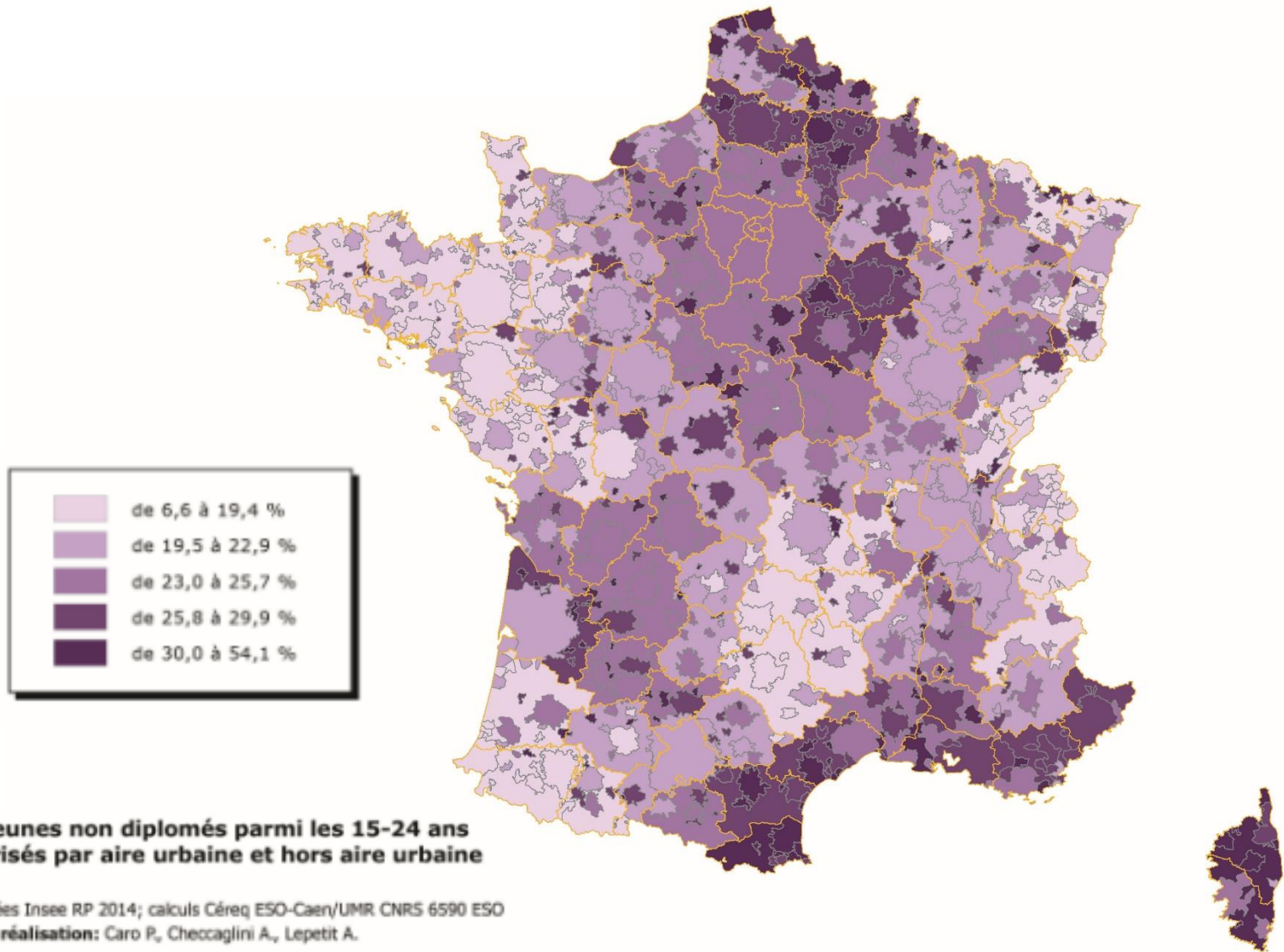
Source : Insee - Zonage en aires urbaines 2010

© Insee - Datar - IGN, 2011
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2011

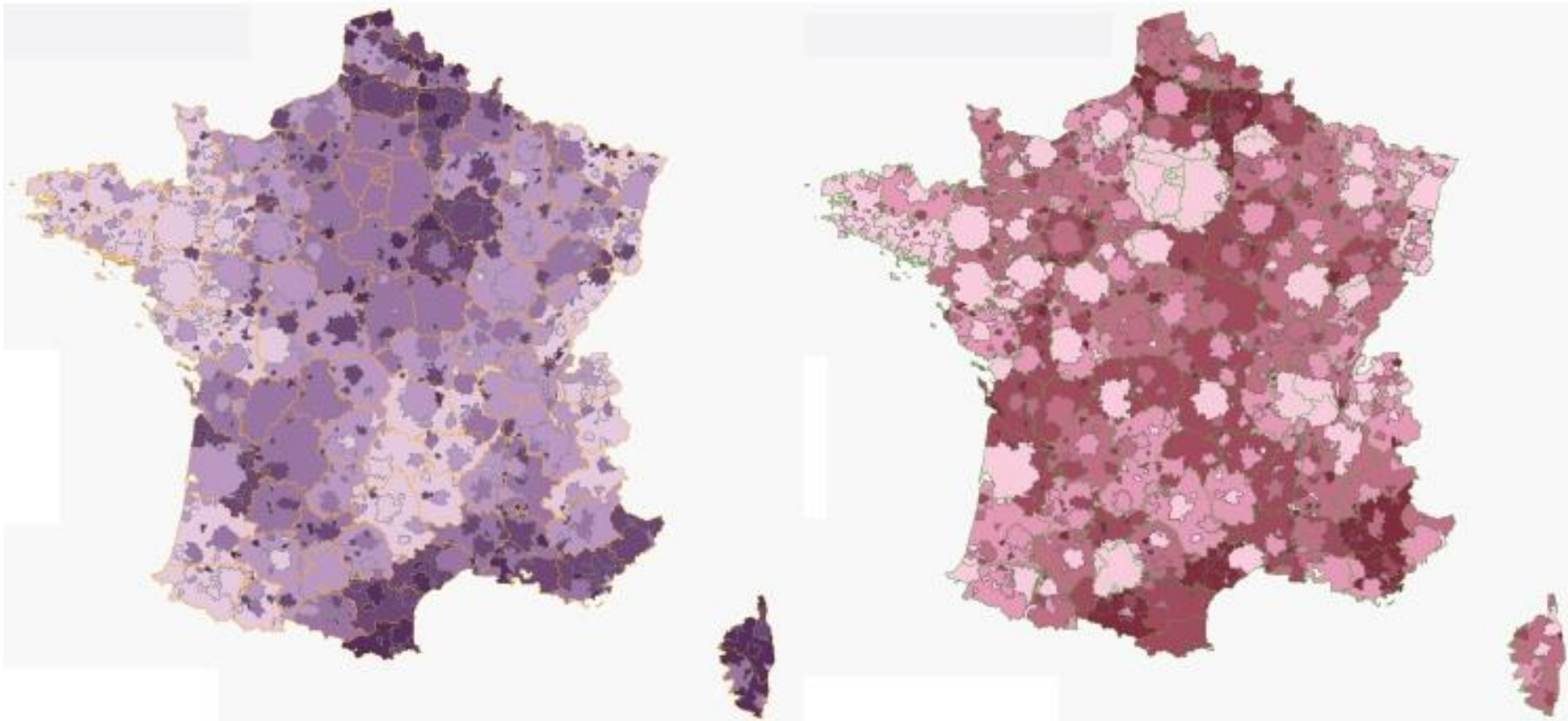
Quels territoires ont les plus fortes proportions de jeunes en situation de décrochage scolaire ?



Quels territoires ont les plus fortes proportions de jeunes de 15-24 ans non scolarisés sans diplôme ?



■ ■ ■ ■ ■ • Des proportions inversées dans les aires urbaines traduisant une mobilité marquée par la métropolisation



Sources: Insee RP 2014; MEN SIEI 2016; calculs Céreq ESO-Caen

Conception et réalisation: Caro P., Checaglini A., Lepetit A.

Des proportions inversées dans les aires urbaines

Communes selon les catégories aires urbaines	% NDNS 15-24 ans / 15-24 ans non scolarisés	% jeunes en situation de décrochage / 15-24 ans scolarisés
France métropolitaine	24,2%	3,01%
Paris Lyon Marseille	26,2%	2,50%
Communes appartenant à un grand pôle (hors Paris Lyon Marseille)	25,7%	2,72%
Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle	19,8%	3,14%
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	21,4%	3,91%
Communes appartenant à un moyen pôle	26,9%	4,51%
Communes appartenant à la couronne d'un moyen pôle	17,8%	4,10%
Commune appartenant à un petit pôle	26,7%	4,47%
Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle	19,2%	3,47%
Autre commune multipolarisée	21,1%	4,08%
Commune isolée hors influence des pôles	21,7%	4,42%

Sources : Insee RP2014, MEN SIEI 2016 , calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

■ ■ ■ ■ ■ • Des proportions inversées dans les aires urbaines traduisant une mobilité marquée par la métropolisation

- Le pouvoir de polarisation des grandes aires urbaines explique la discordance de répartition entre les résidences des jeunes en situation de décrochage scolaire et celles de l'ensemble des jeunes non scolarisés sans diplôme.
- Les jeunes ne semblent donc pas rester dans les zones où ils ont quittés le système scolaire, et migrent vers les grandes aires urbaines où ils se concentrent en tant que non diplômés.
- Les décrocheurs ne semblent pas échapper à la métropolisation qui génère depuis les années 1980 un exode rural et un départ des jeunes des plus petits pôles et des zones rurales sous faible influence urbaine vers les plus grandes aires urbaines où se concentrent toujours plus d'offre de formation, de remédiation et de possibilités d'insertion sur le marché du travail.

■ ■ ■ ■ ● Mobilité et insertion ?

	% 15-24 ans non diplômés non scolarisés en emploi
France métropolitaine	43,7%
Île-de-France	45,2%
Centre-Val de Loire	49,1%
Bourgogne et Franche-Comté	48,4%
Normandie	43,7%
Hauts-de-France	32,2%
Grand Est	43,4%
Pays de la Loire	50,1%
Bretagne	49,3%
Nouvelle Aquitaine	45,1%
Occitanie	40,3%
Auvergne et Rhône-Alpes	48,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41,9%
Corse	49,1%

- Dans les communes rurales (hors unités urbaines) 53,8% des jeunes de 15-24 ans non diplômés non scolarisés sont en emploi.
- Dans les unités urbaines 41,6% des jeunes de 15-24 ans non diplômés non scolarisés sont en emploi.

Sources : Insee RP2014, calculs Céreq-ESO-Caen-UMR6590 Espaces et Sociétés.

■ ■ ■ ■ ● Conclusion

- Une analyse des territoires des 15-24 ans sans diplôme qui traduit, après une sortie précoce du système scolaire, leur mobilité géographique en lien avec les temporalités de leurs trajectoires.

- Des territoires des 15-24 ans sans diplôme qui interrogent la déclinaison des politiques publiques selon leur objectif selon les contextes territoriaux :
 - les politiques de prévention du décrochage doivent-elles concentrer leurs efforts sur les établissements scolaires en milieu urbain, où les signalements sont les plus nombreux ou bien sur les zones rurales et sous faible influence urbaine où elles représentent une proportion plus élevée ?
 - les mesures de remédiation et de retour en formation devraient-elles opérer de manière indifférenciée ou tenir compte de l'apparente mobilité des sans-diplôme des zones rurales et périphériques vers les pôles urbains autour desquels se structure le marché de l'emploi ?

Les politiques publiques doivent-elles se concentrer sur les territoires où se concentrent les risques ou ceux où se concentrent les plus grands effectifs ?

Merci pour votre attention



patrice.caro@unicaen.fr
agnes.checcaglini@unicaen.fr
arnaud.lepetit@univ-rennes2.fr

